

HONGRIE

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail (2005, 2007, 2009)

Recommandations : réduire les coins fiscaux en allégeant les charges sociales. Continuer de remplacer les abattements et déductions d'impôts par des crédits d'impôt sur les revenus du travail.

Mesures prises : en 2009, les cotisations patronales de sécurité sociale ont été sensiblement réduites et l'impôt sur le revenu des personnes physiques a été allégé. De nouvelles baisses d'impôt sur le revenu ont été décidées et prendront effet à partir de 2010.

Supprimer progressivement les possibilités de sortie de la population active offertes par les régimes d'invalidité et de retraite anticipée (2005, 2007, 2009)

Recommandations : encourager le maintien en activité des travailleurs âgés en relevant l'âge normal de la retraite et en poursuivant l'ajustement des pensions versées en cas de départ précoce ou tardif en retraite. Durcir les conditions d'admission au bénéfice des prestations d'invalidité en mettant l'accent sur la capacité de travail résiduelle et la réadaptation.

Mesures prises : l'âge légal de la retraite sera progressivement porté à 65 ans à partir de 2012. À compter de 2009, les conditions d'admission au bénéfice des régimes de retraite anticipée sont durcies, et à partir de 2011, les personnes prenant une retraite anticipée ne pourront plus percevoir une pension à taux plein. Il n'est plus possible faire valoir ses droits à la retraite tout en continuant à occuper un emploi. Les conditions d'admission au bénéfice des prestations d'invalidité ont été durcies, et l'accent doit être mis davantage sur les possibilités de réinsertion sur le marché du travail lors de l'évaluation du degré d'invalidité.

► Assouplir la réglementation relative aux entreprises (2005, 2009)

Recommandations : limiter encore l'implication de l'État dans le fonctionnement des industries de réseau en réduisant les mesures de contrôle des prix. Lever les dernières restrictions à la liberté de choix entre fournisseurs de services de télécommunications.

Mesures prises : des mesures plus radicales de séparation verticale ont été prises et les subventions aux prix ont été réduites pour la consommation des ménages dans le secteur de l'énergie. Le gouvernement a intégralement privatisé l'activité de transport de marchandises de la société nationale de chemins de fer en 2008. La compagnie aérienne nationale avait été privatisée en 2007, mais elle est en train d'être renationalisée.

Réduire les charges administratives sur la création d'entreprises (2005)

Recommandations : mettre en place une procédure d'immatriculation en ligne et des documents normalisés, réduire les frais d'immatriculation des entreprises, et simplifier les procédures juridiques à suivre pour créer une entreprise.

Mesures prises : des dispositions ont été adoptées pour simplifier le système d'immatriculation, et les entreprises peuvent désormais accomplir davantage de formalités administratives en ligne.

Autres grandes priorités

Améliorer l'efficacité du système d'enseignement et le rendre plus équitable (2007, 2009)

Recommandations : améliorer l'efficacité et l'équité du système d'enseignement en repoussant la sélection précoce des élèves, et en réaménageant la formation des enseignants. Renforcer la formation professionnelle de façon qu'elle soit plus adaptée au marché du travail. Mettre en place à l'université des droits de scolarité tout en renforçant l'offre de prêts-étudiants.

Mesures prises : à partir de septembre 2008, davantage d'étudiants devaient contribuer à la prise en charge des frais de scolarité, mais un référendum de 2008 a purement et simplement supprimé ces contributions. Le jeu des forces du marché jouera un rôle plus important dans la répartition entre prestataires des financements destinés à l'enseignement.

Renforcer l'efficacité du secteur public (2007, 2009)

Recommandations : veiller à ce que les prestations de services soient d'un bon rapport coût-efficacité. Inciter davantage les communes à exploiter les possibilités d'économies d'échelle. Faciliter le suivi et l'évaluation de la réalisation des objectifs assignés aux administrations publiques.

Mesures prises : le nombre de ministères et celui des organismes publics régionaux ont été réduits. En 2009 a été adoptée une nouvelle loi sur les organismes publics pour renforcer leur responsabilisation et rendre leur fonctionnement plus transparent. Les mécanismes destinés à encourager la mutualisation des prestations de services municipales sont améliorés.

Faire reculer l'économie souterraine (2007)

Recommandations : l'accès aux services de santé devrait être subordonné au paiement de cotisations, les prestations sociales devraient être rééquilibrées dans un sens plus favorable à l'emploi, et les sanctions prévues en cas d'abus devraient être portées à un niveau dissuasif.

Mesures prises : la réforme du système de santé, notamment la nouvelle couverture maladie à plusieurs niveaux fondée sur les cotisations de sécurité sociale, devrait contribuer à renforcer le travail déclaré. La campagne menée contre l'économie souterraine s'est intensifiée, ce qui s'est notamment traduit par une multiplication des contrôles à l'égard des personnes dont les conditions de vie paraissent incompatibles avec leur déclaration de revenu.

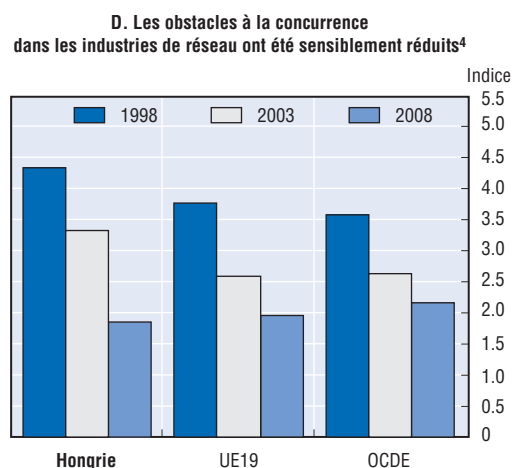
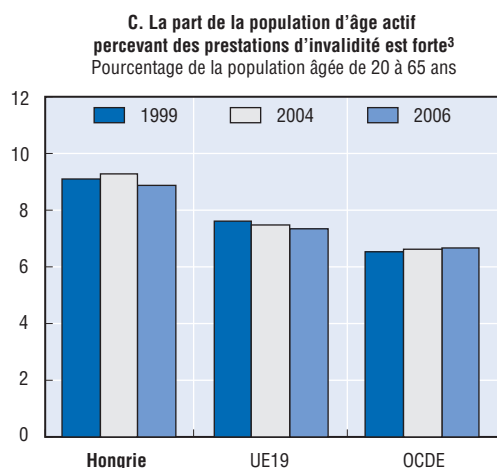
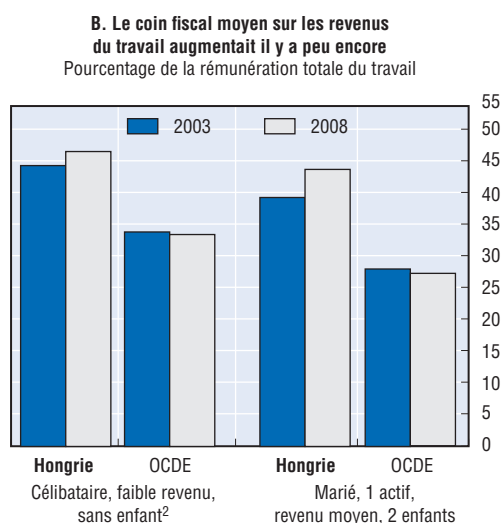
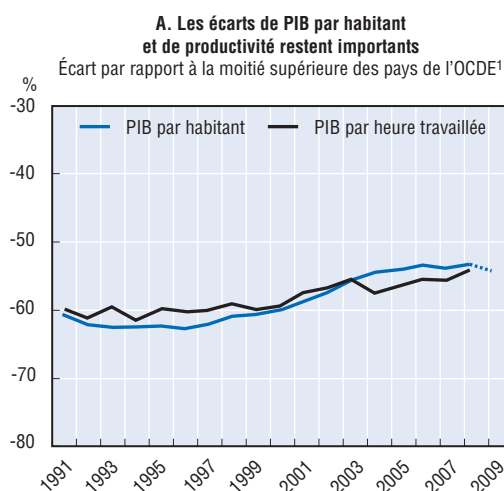
Réduire encore l'ampleur du mécanisme de prêts bonifiés au logement (2005)

Recommandations : réduire encore l'ampleur du mécanisme de prêts bonifiés au logement pour atténuer les distorsions sur le marché du logement et accroître la mobilité de la main-d'œuvre.

Mesures prises : le programme d'aides au logement a été supprimé fin juin 2009, pour être remplacé par un nouveau système plus strict à l'automne 2009. Les autorités sont en train de rendre ces aides transférables, ce qui pourrait renforcer la mobilité de la main-d'œuvre.

HONGRIE

- Le mouvement de réduction des écarts de revenu et de productivité caractérisant la Hongrie s'est ralenti ces dernières années, avant même que ne débute la récession mondiale. L'utilisation de la main-d'œuvre reste faible, ce qui tient essentiellement au bas niveau des taux d'emploi déclaré.
- Les mesures prises pour réduire les coïns fiscaux (dans le cadre d'une réforme globale des impôts), le durcissement des conditions d'accès aux prestations d'invalidité, le renforcement de la lutte contre l'économie souterraine et la réforme du système de retraite devraient aider à augmenter l'utilisation de la main-d'œuvre. Les mesures de réforme prises dans d'autres domaines prioritaires ont également été fortes.
- Des mesures de réforme ont aussi été adoptées dans plusieurs autres domaines, tels que l'amélioration des incitations au travail pour le second membre du foyer, la simplification de la fiscalité et le renforcement du système de surveillance financière.



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple de la moitié supérieure du classement des pays de l'OCDE en termes de PIB par habitant et de PIB par heure travaillée (sur la base des PPA constantes de 2005). Pour 2009, l'écart de PIB par habitant est une estimation de l'OCDE, fondée sur le n° 86 des *Perspectives économiques de l'OCDE*.
2. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.
3. Les prestations d'invalidité incluent les primes versées par les régimes auxquels les bénéficiaires ont directement cotisé, ceux auxquels ils n'ont pas directement cotisé ainsi que des régimes liés aux accidents du travail.
4. Indice variant sur une échelle de 0 à 6, du degré de restriction le plus faible au plus élevé.

Sources : graphique A : OCDE, *Bases de données des Comptes nationaux* et du n° 86 des *Perspectives économiques* ; graphique B : OCDE, *Base de données sur les impôts sur les salaires* ; graphique C : OCDE (2003), *Transformer le handicap en capacité* et estimations de l'OCDE ; graphique D : OCDE, *Base de données sur la réglementation des marchés de produits*.